

FONDATION
GENERAL NICOLAS DE GADY
POUR LA SAUVEGARDE
DE LA TOUR DE MONTAGNY



Le château de Montagny

Ce texte est une retranscription d'un article paru en juillet 1903 dans la publication intitulé " Fribourg artistique à travers les âges". Il s'agissait d'un album trimestriel, le fascicule N°3, publié par les Sociétés des Amis des Beaux-Arts et des Ingénieurs et Architectes. L'auteur est François Ducrest.

Cet album a été publié à la Librairie Josué Labastrou (Hubert Labastrou succ.) à Fribourg et mis sous presse par l'Imprimerie Saint-Paul de Fribourg.

Afin de compléter le texte original, des définitions (en bleues) ont été ajoutées lors de la retranscription du document original.

Lorsque nous pénétrons dans une de ces admirables cathédrales gothiques que l'on a justement appelées *de grandes épopées de pierre*, nos yeux sont ravis d'admiration, et cette admiration va aux artistes et aux bâtisseurs dont le génie puissant a fait surgir de terre d'aussi impressionnantes merveilles. Mais si le talent des architectes a trouvé ses plus belles inspirations dans la construction des édifices religieux, la vie féodale l'a aussi bien souvent fécondé, dans une composition de ces énormes châteaux-forts, de ces fiers donjons cylindriques ou carré qui s'élèvent comme des géants au milieu d'une auréole de tours et de murailles crénelées, à l'extrémité d'une colline rocheuse ou au bord d'un précipice abrupt. Rien n'est plus poétique que ces colonnes robustes que les agitations terrestres et les révolutions n'ont pu ébranler sur leur base, qui dominent au loin l'horizon, et qui attestent encore, par leur hauteur et l'épaisseur de leurs murailles, l'énergie des seigneurs qui les ont construites.

A gauche de la route de fribourg à Payerne, à une lieue (*la lieue (du latin leuga ou leuca, emprunté au gaulois) est une unité de longueur, de définition très variable, anciennement utilisée en Europe et en Amérique. La seule unité encore en cours, la lieue marine valant trois milles marins, reste peu utilisée. La lieue métrique française vaut exactement 4 km ; la lieue terrestre ou lieue commune de France vaut 1/25 de degré du périmètre terrestre, soit exactement 4,4448 km*) environ à l'est de cette dernière ville et à trois lieues à l'ouest de la première, se dresse, sur un emplacement gracieux et pittoresque, un de ces imposants monuments des vieux âges, le donjon de l'antique château de Montagny-les-Monts. Fier de ses sept

siècles d'existence, il lutte toujours victorieusement contre les tempêtes qui viennent battre ses flancs, contre les vents qui sifflent furieusement dans ses étroites meurtrières et contre la pioche des démolisseurs qui, plus d'une fois, a tenté de s'attaquer à ses fondements. Comme un vieillard dont la tête chenue a subi de douloureuses vicissitudes et qui a vu la mort faucher l'un après l'autre les membres de sa famille, il atteste, par son majestueux isolement, le vide effrayant qui s'est creusé autour de lui. Il est démantelé ; il est déchiqueté ; il n'a plus de toit, plus de défenses ; toutes les tours, les courtines, les remparts et les bâtiments qui l'entouraient jadis comme une immense couronne, tout ou presque tout a disparu. Mais lui, il résiste encore, seul témoin d'une époque bien lointaine, débris d'une prospérité déchue, d'une gloire brisée. Et même, le petit arbre aux rameaux feuillus qui grandit à son sommet et chaque printemps se couvre de fleurs lui donne un air de rajeunissement, de ragaillardissement, et, pas sa verdure, forme avec l'aspect vieilli et grisâtre des pierres, le plus étrange des contrastes. C'est le pygmée plein de vie qui se rit du colosse mourant.

Pendant au moins trois siècles, le château de Montagny fut la propriété des seigneurs de ce nom dont les possessions étaient très considérables et dont la famille était certainement, après celle des comtes de Gruyère, la plus importante de nos environs. Leur domaine s'étendait sur bon nombre de villages, sur toute la contrée qui forma plus tard le district de Montagny. Il avait des ramifications jusqu'aux abords de Fribourg et d'Hauterive: la seigneurie de Belp, près de Berne, en fit même partie pendant un certain temps (1). Mais, par suite d'une mauvaise administration qui avait obligé ses ancêtres à vendre peu à peu leurs terres. Théobald de Montagny céda, le 24 mars 1406, la seigneurie tout entière à Amédée VIII, comte de Savoie. Celui-ci la donna en apanage à son frère Humbert, dit le Bâtard, plus tard comte de Romont, qui la garda pendant près de 37 ans et qui probablement y fit divers séjours comme à Romont et à Estavayer (2). Humbert étant mort le 13 octobre 1443 sans enfants, la seigneurie continua à faire partie du domaine ducal jusqu'en 1478. Le 15 novembre de cette année, les Fribourgeois l'acquirent pour le prix de 6'700 florins du Rhin, somme qui fut déduite de celle de 18'000 florins que Yolande, duchesse de Savoie, tutrice du jeune duc Philibert, s'était engagée à leur payer, sans pouvoir exécuter sa promesse (3).

Fribourg y établit aussitôt des châtelains appelés aussi baillis. Les cinq premiers furent les conseillers Jean Mettraux (1480-82), Jean Mussilier (1483-85), Jean Pavillard (1486-88), Jean Vöguilly (Féguely, 1489-1491) et Benedikt von Arx (1492-94). Les revenus du baillage étaient, cette dernière année, de 270 livres en argent, 54 muids de blé (*Le muid, du latin modius, « la mesure » est une ancienne mesure de capacité pour les grains et autres matières sèches et également pour les liquides. Au XVIII^e siècle, il est parfois écrit mui ou muy et, concernant les matières sèches, il ne désigne pas un récipient d'une taille particulière mais est un ratio d'autres mesures comme le setier, la mine, le minot, le boisseau... Ce ratio varie selon les régions et la nature des marchandises à mesurer*) et 30 muids d'avoine (*Le muid d'avoine contenait un peu plus de 3,7 m³. Il faisait le double du muid de blé, bien que tous deux continssent 12 setiers ; mais le setier d'avoine faisait 24 boisseaux (avec 24 mines par muid, 2 minots par mine et 6*

boisseaux par minot), alors que celui de blé n'en contenait que 12. Chaque boisseau faisait 4 picotins, chaque picotin mesurait 2 demi-quarts ou 4 litrons) (4). Les deux deniers baillis furent Nicolas d'Odet (1792-97) et Simon-Nicolas-Constantin de Castella en 1798. La place fut supprimée cette année-là et rétablie en 1803, sous le nom de lieutenance de gouvernement. On trouve comme occupant ce poste en 1803, Théodore de Montenach de Russy ; puis sous le gouvernement de la Restauration, en 1816, Nicolas d'Odet ; en 1822, Joseph Macherel ; en 1826, Louis Moret, et sous le gouvernement populaire de 1831, Michel Francey, de Léchelles.

Nous ne savons rien ni sur la date, ni sur le mode de construction du premier château de Montagny. Il devait exister certainement déjà, comme la famille de ce nom, au XII^{ème} siècle. Sans doute, il consistait alors en une enceinte de peu d'étendue, au milieu de laquelle s'élevait le donjon qui devait servir de demeure seigneuriale. La salle d'habitation se trouvait vraisemblablement dans le donjon même. Les bâtiments de service, cuisines, magasins de provisions, écuries, pouvaient être de simples appentis en bois, construits dans l'enceinte, séparés les uns des autres sans être reliés aux fortifications. Il en était partout ainsi à l'époque. Le donjon que l'on voit sur la reproduction ci-jointe remonte-t-il à ses temps-là ? Il est probable, vu sa forme cylindrique, qu'il ne date que de la seconde moitié du XIII^{ème} siècle. Ce qui semble le prouver, c'est qu'on observe sur la surface extérieure une ligne spirale, marquée par une succession de trous de boulins faits pour les échafaudages et qui semble s'enrouler autour de la tour. Or, ces échafaudages en spirales paraissent caractériser le mode de construction employé par Pierre II de Savoie (5), auquel, nous le savons, les seigneurs de Montagny durent remettre en fief leur château (6).

Ce premier château connu sans doute aussi les horreurs de la guerre. Les sires de Montagny étaient belliqueux. En 1297, on les trouve dans l'armée du comte de Savoie luttant contre l'évêque de Lausanne (7) ; en 1298, ils combattent côte à côte avec le même comte, ceux de Neuchâtel et de Gruyères, l'évêque de Lausanne, les seigneurs de La Tour, de Fribourg, de Belp, de Burgistein et autres contre les Bernois à la bataille de Dornbühl. Les forteresses de Belp et de Gerenstein, qui appartenaient aux nobles de Belp, de même souche que ceux de Montagny, furent complètement détruites (8). En 1358, ils attaquent Payerne et s'y livrent au pillage (9).

Ces guerres devaient les enrichir et surtout leur créer des distractions en les arrachant à l'ennui qu'ils devaient inévitablement ressentir derrière leurs tours massives pendant les monotones années de la paix. Car, il ne faut pas l'oublier, si les seigneurs d'alors passaient, quand ils n'étaient en expédition guerrières, leurs journées à la chasse ou dans les plaisirs, s'ils entretenaient autour d'eux, pour tuer le temps, de joyeux compagnons et des bouffons, ils sentaient aussi leurs revenus peu à peu absorbés ; ils n'avaient plus les ressources que leur procuraient les troubles et les pillages de la guerre. Et alors, quand ils voulaient reformer leur train de vie, renvoyer leurs gens d'armes et se résigner à vivre en paisibles propriétaires, leurs forteresses devaient devenir un séjour des plus insupportables ; les heures

pour eux devaient être d'une longueur désespérante. Quelques-uns sans doute possédaient une certaine instruction et se livraient aux travaux intellectuels, mais la grande majorité vivaient dans une inaction pleine de lassitude et de mélancolie.

"Tout est bon à ceux qui s'ennuient, et cette vie monotone du château, lorsqu'elle n'était pas remplie par la guerre, la chasse ou les aventures, s'attachait au moindre accident pour y trouver un motif de distraction. Le pèlerin qui frappait à la porte et réclamait un gîte pour la nuit, le moine qui venait demander l'aumône pour son couvent, le trouvère (*Le trouvère est un poète et compositeur de langue d'oïl au Moyen Âge. Les trouveresses sont les femmes trouvères. Il est l'équivalent du troubadour poète et musicien de langue d'oc*) qui débitait ses vers, apportaient seuls des bruits et nouvelles du dehors entre ces murailles silencieuses. Cela explique le succès de ces lais, gestes, chansons et légendes qui abondaient à cette époque et occupaient les longs loisirs du châtelain, de sa famille et de ses gens (10)". Un poète du commencement du XIII^{ème} siècle nous représente un de ces châtelains calmant son ennui en contemplant, depuis la fenêtre de son appartement, les cygnes qui prenaient leurs ébats dans les eaux de l'étang creusé au pied du manoir, leur jetant du pain et du blé, et appelant ses gens pour jouir de ce spectacle en compagnie (11).

Nous ignorons tout à fait la disposition et les distributions intérieures du château de Montagny pendant cette période des origines jusqu'au milieu du XV^{ème} siècle. Il devait y avoir sans doute de belles et spacieuses salles où, se trouvaient suspendues les armes, les écus, les cors, et autres décorations où des tablettes, des crochets de fer devaient servir à porter des panoplies d'armes et d'ustensiles de guerre et de chasse. Il devait joindre à sa qualité de forteresse, une résidence abondamment pourvue de services et de tout ce qui était nécessaire à la vie du seigneur entretenant autour de lui une petite cour et une garnison. La chronique Gottrau prétend qu'il était entouré d'habitations nombreuses formant une véritable ville partagée en cinq rues dont la principale avait une trentaine de maisons. En 1406, il y aurait eu à Montagny près de 60 familles. Les anciennes reconnaissances de la seigneurie, dont les plus vieilles remontent à 1320, mentionnent un bourg assez étendu et abondamment peuplé.

En 1447 survint la mémorable guerre de Fribourg contre berne et la Savoie alliées (12). Vers Noël de cette année, la vaillante garnison savoisienne qui défendait le château eut à soutenir un siège en règle. Le chef de cette garnison était Claude, bâtard de Pitigny; il avait été nommé à ce poste par Jean de Seyssel, seigneur de Barjat et La Rochette, chevalier et maréchal de Savoie, commandant général de l'armée levée contre les Fribourgeois (13). La guerre avait été déclarée le 17 décembre. Immédiatement, 1'600 Fribourgeois, sous les ordres de deux capitaines autrichiens venus d'Alsace, Louis Meyer et Pierre de Morimont ou de Mörsberg s'étaient mis en campagne. Le 21 décembre, ils s'étaient emparés du château de Villarsel-le-Giblous et l'avaient réduit en cendres après l'avoir pillé, délivré 36 de leurs concitoyens prisonniers. Le jour de Noël, ils assiégeaient le château de Montagny. Mais, pour empêcher les assaillants d'y mettre le feu, la garnison eut soin

d'enlever préalablement tous les ouvrages en bois, la toiture du donjon et celle du bâtiment principal, les échiffes ou guérites et de détruire aussi les deux ponts, l'un donnant accès au château, l'autre, au donjon (14). Les Fribourgeois ne purent s'emparer du château, mais ils incendièrent l'église et une partie du bourg, firent un très riche butin (15) et emmenèrent un bon nombre de prisonniers, parmi lesquels le banneret de Montagny, Rolet Chaucy. Il y eut aussi plusieurs blessés des deux côtés, ils furent soignés par une dizaine de barbiers ou chirurgiens (16).

Victorieux dans plusieurs combats, les Fribourgeois furent, à la fin, battus par les Bernois au Gotteron. Un traité de paix fut conclu le 16 juillet 1448 à Morat ; Fribourg dut subir des conditions très onéreuses, parmi lesquelles l'obligation de payer à la Savoie 4'xxx florins pour réparer les dommages commis à Villarsel et Montagny. L'église de Montagny avait été incendiée ; les murs étaient encore debout, mais dans un tel état de ruine qu'il fallut les démolir en partie et les construire à neuf. Il fallut réparer aussi le moulin de l'Arbogne, les fours de Montagny, Mannens et Noréaz, brûlés pendant la guerre.

Ce n'est qu'une année et demie environ après la guerre, en juin 1449, que le duc Louis de Savoie, sur la demande du châtelain, noble François Brillat, envoya son maître d'œuvres, Aymonet Corniaux, visiter toutes ces ruines et ordonner les restaurations nécessaires.

Aussitôt commencèrent les travaux (17). L'église qui avait été fortement endommagée pendant la guerre, fut la première remise à neuf. Le chœur, long de 50 pieds et large de 30 environ, fut recouvert d'une nouvelle charpente, ainsi que de 9'000 tuiles plates et 72 faitières. Il fut enjoint au charpentier de faire un travail solide et consciencieux (*rameriam bonam et fortem bene imbrassalam ad gena supra muros, bene chipronare, lattare alque coperire de legula platta*). Dans la nef, on éleva huit piliers ou colonnes de chêne d'environ 12 pieds de haut (*Un pied correspond à 1/3 de verge anglaise (yard), c'est-à-dire 0,3048 mètre ; il est divisé en 12 pouces. Avec la coudée et le doigt, le pied est l'unité de mesure la plus ancienne de l'histoire de l'humanité*), au-dessous de chacun desquels on plaça une grande pierre (*de ruppe forti*), et au-dessous des pierres de bon mur. On démolit les murs de la nef et ceux des autels latéraux du côté du château et on les refit presque en entier. Au haut du clocher, on fit mettre un pommeau en tôle blanche avec un coq et une croix de fer. Pour entendre les cloches (*pro audiendo cymballos*), on pratiqua quatre ouvertures, surmontées chacune d'un pommeau. On fit à la sacristie un plancher et une fenêtre, sans compter d'autres travaux aux six portes de l'église et ailleurs.

Les travaux de charpenterie furent adjugés, pour le chœur, à Jean Méant à Payerne ; pour la nef et le clocher, à Jean de Sassel, dit Briaul, et à son fils Pierre ; ceux de maçonnerie à Jean de l'Île et Pierre d'Aumont, à Payerne. Le bois ordinaire fut coupé au Gibloux, du côté de Villargiroud et de Villarlod ; le chêne dans les forêts seigneuriales. Les comptes donnent le prix de la main-d'œuvre pour chaque ouvrage et chaque charroi, les noms et le salaire des ouvriers, les noms de tous les

fournisseurs de matériaux et la quantité des objets livrés. C'est un Jean Boveta, serrurier à Lausanne, qui fit la croix de fer et le coq au sommet du clocher, ainsi que la girouette de fer, en forme de drapeau, avec peinture et armoiries ducales, qui devait être placée à l'extrémité supérieure du donjon. Les frais de reconstruction de l'église s'élevèrent à 663 florins.

Reconstruction du château

Aymonet Corniaux visita aussi le château, la grande tour, les échiffes (*Mur rampant par le haut, qui porte les marches d'un escalier. Il y a des échiffes de bois*) ou guérites et tous les bâtiments pour voir quelles étaient les réparations nécessaires. Il prescrivit de refaire le grand pont qui se trouvait à l'entrée du château. Ce pont avait été détruit entièrement. Il devait avoir 50 pieds de longueur. Il est ordonné de le refaire en chêne, et le chêne sera coupé dans les forêts seigneuriales ; de refaire le petit pont à l'entrée du donjon ; de refaire le mur de la maison de justice qui tombe en ruines, de le recrépir partout où cela est nécessaire ; de recouvrir aussi de bonne chaux chaude un pan de mur (*panteria muri*) qui se trouve du côté du verger, un autre pan de mur à la maison de la Romanyt, de boucher deux grands trous qui se trouve dans ce mur, de recrépir également un pan de muraille du donjon en dedans et en dehors, ainsi qu'un autre pan de mur d'à côté qui mesure en longueur six toises (*La toise est une unité de longueur ancienne qui correspond toujours à six pieds français, soit deux verges ou une aune et demie, soit 1,949 m*) et trois de hauteur ; de recrépir aussi les échiffes ou guérites qui se trouvent près de la grande tour, échiffes qui avaient été en partie détruites lors de la guerre ; de faire une bonne charpente en chêne, de mettre au-dessus des échiffes un pommeau en tôle portant les armes du seigneur, de placer dans le *cherfour* (cheminée) trois grandes pierres contre le mur afin de le protéger et de l'empêcher de s'écrouler. A refaire aussi un pan de mur situé près de l'écurie du château jusqu'aux escaliers ; à recrépir un pan de mur existant dans la basse cour et qui mesure 60 pieds de long et 30 de haut ; à faire un avant-toit sur les deux grandes fenêtres de la tour des canons pour les empêcher de pourrir ; un petit toit aussi sur les fenêtres d'une petite salle ; refaire tout à neuf l'époude (*Rebord latéral*) du mur qui existe près de la grande cour et qui mesure 6 toises de long, 1 1/2 toise de haut, la toise étant de 10 pieds.

Les grands travaux de réparation consistèrent donc à refaire les charpentes détruites, deux ponts, deux ou trois pans de mur et des escaliers.

La reconstruction des deux ponts fut confiée à Aymonet de Disy, charpentier à Domdidier. C'est lui qui avait soumissionné au plus bas prix dans les différentes mises qui avaient eu lieu. Il reçut pour ce travail 21 florins 9 den.

La construction des murs est adjugée à Jean de l'Île, Pierre d'Aumont et Henri de Missiez, maçons, de Payerne. Pour 114 journées, ils reçoivent 28 florins. Ils s'adjoignent comme manœuvres Girard Polliat, de Ponthaux, Etienne Coutellier, de Montagny et Théobald Morel. Ceux-ci vont chercher les pierres, les apportent et les chargent, pour les murs du château, de la cour, de la tour des canons ; ils conduisent le sable et le limon, font le mortier et servent les maçons. Pour 125

jours, ils reçoivent environ 21 florins. Pierre d'Aumont est en outre chargé d'extraire les trois pierres qui doivent être mises dans la chambre du seigneur, contre le mur de la cheminée, de les tailler et de les placer. On achète 34 ½ muids de chaux de Mermet Bergier, de Prez. Jean de Beynaz et Pierre Collon, de Montagny-la-Ville, amènent les sable et les pierres. Ils reçoivent 6 ½ florins pour 13 jours. Guillaume Mamaul, de Lentigny, fournit 3 douzaines de chevrons pour les échiffes à côté de la tour du château ; il les amène lui-même depuis le Gibloux, 6 fl. (*florins*). Jean Chevrey charrie depuis la forêt seigneuriale de Berley le bois nécessaire à la reconstruction de ces deux échiffes, 13 jours, 8 fl. - Nicolas Michel de Villarlod, fournit plusieurs dizaines de planches qui sont amenées par Pierre Morat, de Lentigny 9 fl. - Maître Martin, tuilier de Fribourg, fournit 5'000 tuiles ; c'est Ottet Savary, de Corcelles, qui les amène depuis la tuilerie de Fribourg, 28 fl. - Jean Favre, de Montagny, fournit les clous pour fixer les planches autour des deux échiffes et pour les tuiles faitières sur ces mêmes échiffes. Nicolas Emerillon, de Ponthaux, porte les tuiles et les lattes jusqu'au pied de la tour et de là jusqu'aux échiffes, 30 jours, 5 fl.

Tybaud de pont, serrurier de Lausanne, fournit deux bannières avec les armoiries du duc ; y compris le fer, la tôle noire et blanche, les clous, les peintures, les lances, placées au-dessus des bretèches (bestraches ?) (*Une bretèche, orthographiée aussi bretèche et appelée en ancien français bretesse ou bretesche (du bas latin brittisca, « [fortification] britannique¹ », puis « parapet » au X^e siècle), est un petit avant-corps rectangulaire ou à pans coupés, plaqué en encorbellement sur un mur fortifié au Moyen Âge (mur de château fort, forteresse, ville, ferme, manoir ou église fortifiés), défendant par un flanquement vertical² la base de la muraille (« bretèche de façade » ou « bretèche de chemin de ronde »), une ouverture dans ce mur (porte, poterne) ou un angle (« bretèche d'angle »), le tout revient à 5 fl. C'est Ottet savary, de Corcelles, qui va les chercher, 8 den. Jean Busset, marchand à Fribourg, fournit la tôle et des clous 3 fl. Pierre Briaul et Jean Mugneron sont chargés de faire toute la charpente et la toiture des deux chaffales (*Un chaffal était un échafaudage servant ordinairement de fortification*) (ou tour de bois) qui existent à côté de la grande tour, de les couvrir de tuiles plates, de faire sur chacune un pommeau recouvert de tôle blanche avec un petit drapeau portant les armoiries du seigneur, 53 fl. Pierre Vuessaz, charpentier, est chargé de construire les deux avant-toits sur les deux grandes fenêtres de la tour des canons, de retenir les planches du château et divers autres petits ouvrages.*

Donjon

C'est Pierre Rocaton, charpentier à Romont, qui est chargée de refaire la couverture du donjon. Mais il paraît, d'après les comptes, être mort pendant les travaux, et il est remplacé par Pierre Vuessaz, charpentier, de Genève, demeurant à Chillon. On fait toute une commande de pièces de chênes et de sapin, de pannes, de chevrons, de planches, de chevilles, de rivets ou ruets de chêne, de cordes de 26 et 24 toises de long. Un beau drapeau avec les armoiries du duc devait être placé sur le pommeau, au sommet du donjon. Tout le chêne devait être coupé dans les forêts de la seigneurie. Le sapin devait être pris dans les forêts de Châtelard ; c'est Jean et

Pierre Delabaye, Jacque Mausie, Jean Millet et plusieurs autres du Châtelard, qui le préparent. Au sommet de la tour devait être une grande ouverture ajoutée avec 4 fenêtres ; la charpente au-dessus de cette ouverture devait avoir 36 pieds de haut.

Pierre Morel, de Lentigny, charrie les sapins depuis le Châtelard, et Guillaume Bertho, de Montagny, charrie le chêne, 46 et 14 journées : 23 et 7 fl. Claude Cossonay, de Noréaz, fournit des chevrons ; Jean Favre, de Montagny, 16 chevilles de fer ; Pierre Coutumier, de Payerne, aussi des chevilles de fer ; Nicolas Michel, de Villarlod, 28 douzaines de planches ; Raymond Rogier, apothicaire à Fribourg, 3'500 clous orbets et 26'000 clous lateret. Jean Boveta, serrurier à Lausanne, fait le drapeau armorié qui doit surmonter le donjon. Gauthier d'Aumont conduit un bosset (*Petit tonneau*) de tôle depuis Genève à Montagny ; Girard gendre, de Montagny, charrie 8 bossets depuis Dompierre et 6 depuis Payerne à Montagny. Jean Veley, alias Duruy, de Châbles, travaille pendant 8 jours à recevoir et placer le bois que l'on amène.

Bâtiment principal

Ordre est donné de refaire la charpente et la toiture, enlevées au moment de la guerre pour que les Fribourgeois ne puissent pas y mettre le feu. On commande une centaine de grandes traverses de différentes dimensions, 30 douzaines de pannes ; une douzaine de chevrons pour faire les échallattes (?) ; on fait faire 10 lucarnes portant chacune un pommeau recouvert de tôle blanche, des chevilles de fer, deux grands pommeaux avec les armoiries ducales. Jean Monfrey et Nicolas Delabays, du Châtelard, préparent le bois de sapin et reçoivent 117 fl. Jean Jacat, Jeannet Duriaux, Jean Mouchet et Pierre Pellicier charrient ce bois depuis le Châtelard et reçoivent 60 florins.

C'est encore Jean Vuessaz, charpentier de Genève, demeurant à Chillon, qui exécute les principaux travaux de la charpenterie et de la toiture, et reçoit pour cela 200 florins. Pierre et Jean de Sassel fournissent deux cordes pesant 180 livres (poids de Montagny) ; Jean Gagnier, cordier fournit aussi deux cordes pour conduire la bechit (?) pour tirer en haut les cabas (?) (*Grand panier aplati, en paille tressée, servant à porter différents objets*) et 6 grands chevêtres (*En construction, un chevêtre est une pièce de charpente dans laquelle on emboîte, on assemble, par entailles ou dans les clavages, les solives, pour les empêcher de tomber dans le vide. Cette pièce peut être également en fer*) pour lier les échafaudages. Jean Bollaz charrie trois pièces de chêne pour 3 pommeaux. Mermet Gendre conduit du bois de charpente depuis Villeneuve. Pierre Coutumier, maréchal à Payerne, fournit de fer pesant chacune 1 ½ livre, et 34 autres chevilles pesant 4 livres. Raymond Rogier, apothicaire à Fribourg, fournit 4 ½ ballons de clous, et Jean Favre, de Montagny, 500 grands clous pour fixer les grosses tuiles aux angles. Pierre Busset fournit la tôle nécessaire pour recouvrir les grands pommeaux et ceux des lucarnes et pour une grande chenau (*Un chéneau est un conduit de pierre, de terre cuite ou de métal (généralement de zinc) collectant les eaux à la base de la toiture ou des combles, pour en permettre l'évacuation*). Jacques Arsent, trésorier de Fribourg, fournit 42'000 tuiles plates et 500 tuiles faîtière, qui sont conduites depuis Fribourg à

Montagny par Pierre Collon, Rollet Rosset, de Dompierre, Pierre Pellicier, de Sédorf, et Claude Cossonay, de Noréaz (167 et 97 fl). Jean Trevaul, receveur du prieur de Villars-les-Moines Jean de Gulier qui était en même temps vicaire de l'abbaye de Payerne, vend aussi 19'500 tuiles plates et 60 tuiles faitière qu'Ottet Savary, de Corcelles, et Girard Gendre, de Montagny, amènent depuis Payerne. Jean don Croup, de Montet, fournit 4 muids de chaux. Maître Maggenberg, de Fribourg et Jacques Favre (?) font deux drapeaux en fer avec les armoiries dicales, 15 florins. Claude Cossonay, de Noréaz, va chercher ces drapeaux à Fribourg. Le visiteur des travaux ordonna aussi la réparation et l'allongement des deux grandes cheminées du château. Elles tombaient en ruines de vétusté, et avec le nouveau toit, elles seraient devenues trop basses. L'ouvrage fut adjugé à Jean de l'Île et Henri de Missiez, maçon de Payerne pour 14 florins.

Il fut ordonné aussi de faire des travaux de réparation au moulin de l'Arbogne, qui était tout délabré. Depuis longtemps, on ne l'habitait plus. On le recouvrit de bardeaux et on refit les roues du moulin et du battoir. C'est à Jacques Marengo, charpentier de Payerne, que les travaux furent adjugés. Jean Reschoz, de Gletterens, fournit 18'000 bardeaux (*Au Moyen Âge, les bardeaux étaient très répandus dans toute l'Europe. Les bardeaux sont de petites plaques en bois, découpées en différents formats, appelées « tavillons » ou « tavaillons »*).

Le four de Noréaz incendié par les Fribourgeois pendant la guerre, fut aussi reconstruit. Ce four avait 30 pieds de long et 24 de large. Jean Vuachit, charpentier, en refit la charpente et la toiture pour 27 florins.

Un autre tour, celui de Mannens, qui tombaient également de vétusté, fut aussi réparé par Jean de l'Île et Henri Missiez, maçons de Payerne, pour 20 florins. Ces derniers refirent aussi le four de Montagny. Dom Pierre Pittet, chapelain à Montagny, Jean et Mermet Gendre, Jean Rosset, tous attestèrent que les réparations s'étaient faites d'une façon exacte et consciencieuse.

En étudiant attentivement ces comptes, en examinant aussi et en fouillant le terrain qui formait l'emplacement de l'antique demeure seigneuriale, on pourrait certainement reconstituer le plan du château et de ses dépendances. Mais nous laissons ce travail à une plume plus compétente que la nôtre.

Il y eut, en 1463, une nouvelle visite du château par le commissaire Humbert Engojoz, député par le duc Louis de Savoie, accompagné des nobles Pierre et Bérard Chaucy (Calige), Pierre Jordilliet, Jean Rosset, Jean Gendre cadet, tous de Montagny, et maître Jean de l'Île et son fils Claude, de Payerne (18). Elle nous apprend que la grande chambre du seigneur se trouvait du côté de l'est (ravin de l'Arbogne) ; qu'il y avait, à gauche, du côté du moulin de l'Arbogne, une échiffe en bois et une poterne (*Une poterne est une petite porte qui était intégrée aux murailles d'une fortification, de façon discrète et qui permettait aux habitants du château de sortir ou rentrer à l'insu de l'assiégeant*) ; que l'éponde du donjon menaçait de tomber sur le puits et de le combler ; que la tour de la porte d'entrée était recouverte de tuiles convexes ; qu'il pleuvait sur les chemins de onde parce qu'ils n'avaient pas de toiture protectrice ; que l'eau coulait entre les murs et l'étable et les gâtait ; que malgré les réparations antérieures, plusieurs pans de mur s'étaient

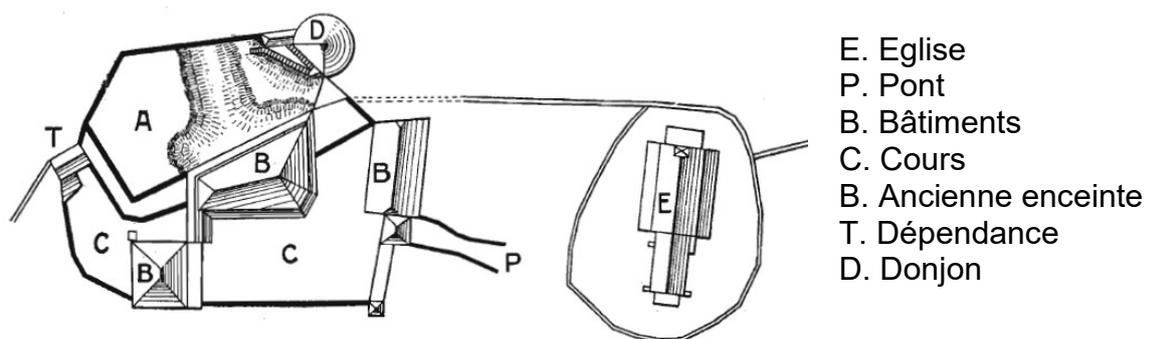
écroulés ; que le château avait trois portes dont l'une était près du puits ; que cet état de délabrement provenait de la négligence et de la mauvaise administration du seigneur. On ordonna toutes les restaurations, revêtements et reconstructions nécessaires.

Lors de la conquête du pays de Vaud en 1475, les Bernois et Fribourgeois établirent à Montagny une garnison ; mais elle en fut chassée quelques mois plus tard par le comte de Romont ; la population sympathisant avec les Bourguignons et leurs alliés de la Savoie (19). Vers la fin du XV^{ème} siècle ou au commencement du XVI^{ème}, le château et le bourg qui depuis 1478 appartenait à Fribourg furent ravagés par un grand incendie (20). Le château dut être reconstruit pendant les années suivantes (21), ainsi que diverses dépendances. Cependant un pont près du moulin de l'Arbogne, divers travaux de menuiserie, vitrerie, maçonnerie, fourneaux, etc. pour une somme relativement peu élevée, puisqu'elle n'atteignait pas les 1'000 livres. Il faut venir jusqu'en l'année 1752 pour voir s'accomplir au château de grandes constructions et transformations. On trouve, en effet, de 1752 à 1754, et même encore en 1756, dans le journal des comptes des trésoriers, pour une somme de 19'330 livres environ de dépenses faites à Montagny (im Schloss, im allen, im neuwem, in unteren oberkeitlichen Hause und in den Brücken). On y voit travailler le tailleur de pierres Dessonnaz, de Villarpos, le charpentier Grosfort, le vitrier Jean-Joseph Lotta, de Corsery, le serrurier Féguely, de Montagny (22). Le bailli était alors François-Xavier Reinold de Cressier (du Gayet, 1752-57). Le château servit de demeure baillivale jusqu'en 1798.

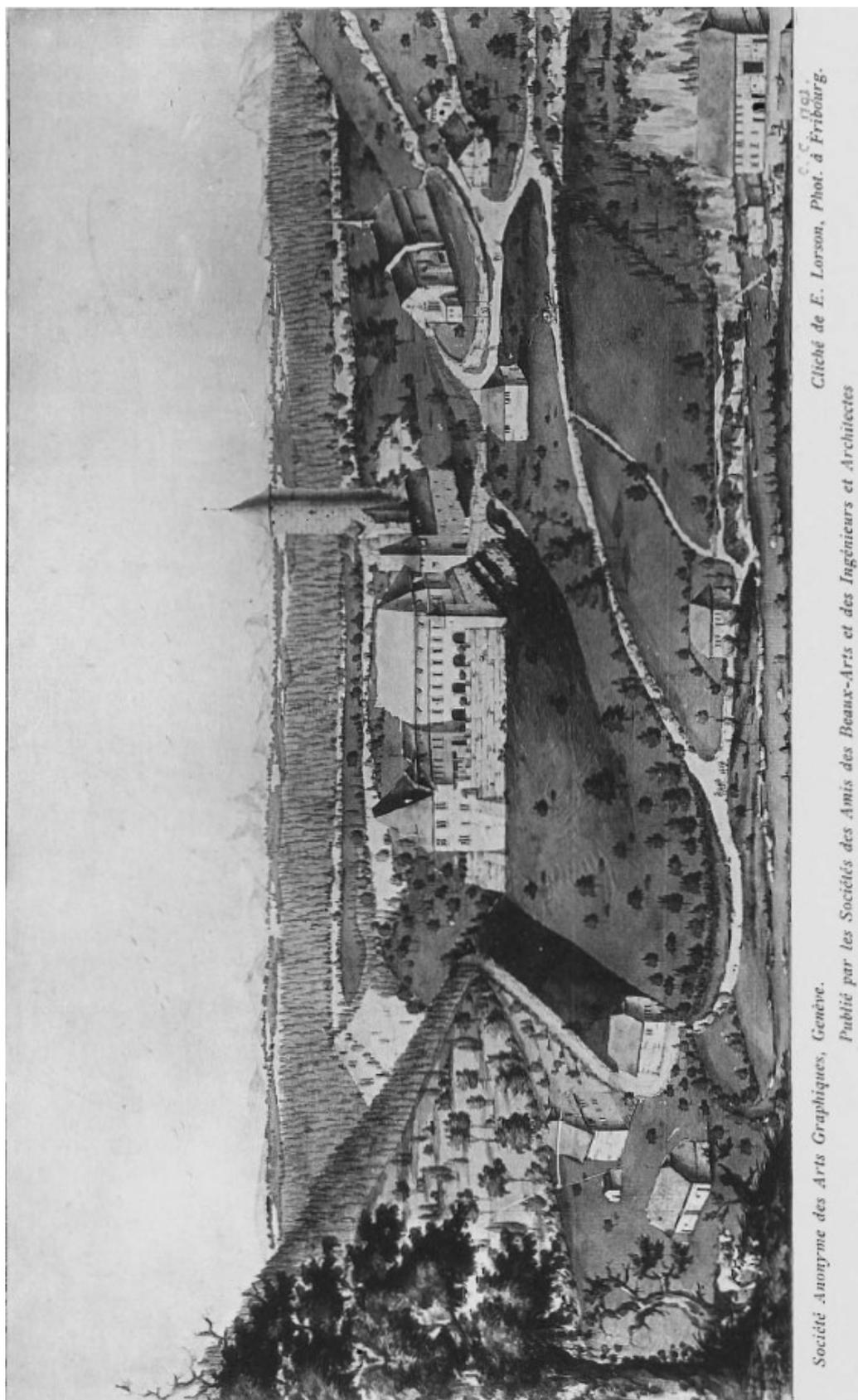
La reproduction ci-jointe représente le château en 1792, d'après une ancienne aquarelle signée C.C. conservée à la cure de Tours (23). C'est la résidence baillivale, telle, sans doute à peu près qu'elle avait été reconstruite en 1752. On peut s'y rendre compte assez bien de l'époque à laquelle remontent les principaux édifices. Le donjon, remarquablement planté pour commander les dehors du côté de la motte par où l'ennemi pouvait arriver, est du XIII^{ème}, la tour de la porte d'entrée et la petite tour d'angle à côté paraissent être du XV^{ème} siècle, le grand bâtiment à gauche, en partie du XVI^{ème}, les autres bâtiments et dépendances, écuries, hangars, magasins de provisions et de munitions, etc. du XVII^{ème} et du XVIII^{ème}. Tout le long de la crête à plus de 50 mètres du donjon, durent anciennement s'étendre les fortifications (24).

L'auteur de l'aquarelle est Charles Castella de Montagny (25). Par son bon goût, sa finesse, son exactitude dans les détails, la grâce des paysages, elle a des qualités artistiques incontestables qui font de lui un habile aquarelliste.

Nous donnons ci-joint le plan du château et des ses diverses parties d'après le cadastre de 1768. Il rend parfaitement compte de la disposition intérieure des constructions dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle. On y distingue trois terrasses, trois corps principaux de bâtiments, deux tours, outre le donjon. Sur le terrain, la terrasse inférieure et les doubles fossés sont encore parfaitement visibles.



Vue du château de Montagny (Dessin de C. Castella, 1792)



Cliché de E. Lorson, Phot. à Fribourg.

Société Anonyme des Arts Graphiques, Genève.

Publié par les Sociétés des Amis des Beaux-Arts et des Ingénieurs et Architectes

Le château de Montagny selon Fribourg artistique juillet 1903 (Ha 2021)
Fondation Général Nicolas de Gady pour la sauvegarde de la Tour de Montagny

Références et commentaires

- (1) Extrait d'une communication de M. Gremaud à la Société d'histoire de Fribourg. Voir Archives, VI, p. 281.
- (2) Voir dans tome XI des Mém. et documents de la Société Savoissienne d'hist. et d'archéol. Un long et très curieux article sur le séjour d'Humbert de Savoie à Estavayer. Il y recavait souvent le châtelain de Montagny.
- (3) Cet acte est conservé aux archives d'Etat, affaire de Savoie, N° 40-41. Après l'affranchissement de Fribourg de la domination savoissienne (10 septembre 1477), la duchesse régente devait encore aux Fribougeois la somme de 18'000 florins, plus 900 florins de cense (*Cense, nom féminin, dérive du bas-latin censa, signifiant fermage, est devenu ensuite le nom de la ferme même*). Elle avait promis de payer cette somme, et avait donné en hypothèque les seigneuries de Montagny, Cudrefin et quelques autres. Ne pouvant trouver l'argent nécessaire, la duchesse céda à ses créanciers les seigneuries, avec le château, et tous les villages qui en dépendaient. Elle chargea, le 3 novembre, le chevalier Antoine Champion, docteur in utroque, président du Piémont, et Gotofred ou Godefroy des comtes de Saint-Martin, seigneur de Strambino, de négocier cette vente. L'acte est muni de leurs sceaux et de celui du doyen de Fribourg ; il fut fait en présence d'Humbert Cerjat, bailli de Vaud, seigneur de Combremont, et Etienne Pactot, seigneur de Cudrefin. Le jeune duc le ratifia à Moncalieri, près de Turin, le 12 décembre, en se réservant toutefois le droit de rachat. Le duc Charles le Bon renonça à ce droit en 1508 déjà, mais définitivement seulement le 20 novembre 1517.
- (4) Notes tirées d'une petite chronique manuscrite appartenant à M. le notaire Ernest de Gottrau, que je remercie de son obligeance.
- (5) Voir à ce sujet le rapport de M. Naef sur le château de La Bâtia, dans *l'Anzeiger für Schweizer. Altertumskunde*, 1900, N° 30, p. 199.
- (6) *Dictionnaire des paroisses* : Montagny, t. VIII, p. 420. – *Zeeleder, Urkunden*, I, 643 et 644 – *Fontes rerum Bernensium*, II, N° 620, p. 680. – *Wurstemberger, Peter des Zweite*, IV, N° 728.
- (7) *Zeeleder, Urkunden*, I, N° 902. – *Fontes*, III, N° 684, p. 675.
- (8) *Chronique bernoise* de Conrad Justinger, p. 37. – *Item Chronica* de Berno et anonyme *Stadtchronik*, *ibidem*, p. 298 et 334. – le Dr Berchtold, dans son *Hist. du canton de Fribourg* (I, 86), dit que le château de Montagny fut aussi détruit. Nous ne savons où il a pris son information. Les chroniques citées ci-dessus n'en parlent pas.
- (9) *Dictionnaire des paroisses*, VIII, p. 422.
- (10) Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, III, p. 133
- (11) Extraits du *Délopathos d'Herbers*, p. 282. Un étang de ce genre existait au pied du donjon de Montagny, entre le château et l'église, et le trop plein de son eau se déversait dans le fossé qui passait sous le pont devant la porte d'entrée. Il existe encore, si nous ne faisons erreur, un champ qui s'appelle le *pré de l'étang*.
- (12) Voir les causes et les détails de cette guerre dans l'ouvrage de M. le Dr Büchi : *Freiburgs Bruch mit Österreich*.
- (13) Les comptes de cette guerre, pour ce qui concerne la Savoie, ont été récemment en partie copiés aux archives de Turin. Ils sont des plus intéressants, très détaillés, et ils fournissent un bon nombre de renseignements inédits. Pour Montagny, ils nous apprennent que le 27 décembre 1447, au lendemain du siège du château, le pape Félix V et son conseil, résidant à Lausanne, envoyèrent un message au commandant de la garnison, le Bâtard de Féigny. Le messenger reçut 2 florins. Ils parlent aussi d'un détachement de 25 hommes (les noms sont donnés) originaires de la seigneurie de Montjovet en Faucigny, qui y fut en garnison depuis le 31 janvier au 15 mai 1448, chargé surtout des engins et machines de guerre. Un noble savoyard, Aymond de Gallera, y fut aussi en garnison avec deux hommes d'armes, par ordre de Guillaume de Genève, bailli de Vaud, depuis le 18 octobre 1448 au 19 janvier 1449. Il n'était donc pas mort pendant la guerre comme le prétendent divers historiens, tel que le baron d'Alt, Dr Berchtold, etc.

- (14) *Magister operum reperit total magnam turrim decopertam, que fuit decoperta propter Friburgenses eo quod non ponerent ignem in copertura. Item magna domus fuit penitus decoperta ut in eadem apponi non posset.* (Copie Millioud faite aux archives de Turin).
- (15) Le butin consistait en espèces et valeurs en or et en argent, en objets de literie, coussins, couvertures, *coëtres (?)*, harnais ou armures, chanvre, plus de 40 pans de lard ou *bacons*, environ 8 quitaux de beurre, environ 70 muids de blé, etc. M. l'abbé Gremaud a calculé que, réduite au pied monétaire d'aujourd'hui (*calculé en 1903*), la somme totale provenant de ce butin s'élevait à 118,308 fr., sans compter une somme supplémentaire de 23'404 fr. reçue pour la rançon de certains prisonniers. Voir la répartition de ce butin dans *Archives de la Société d'histoire*, IV, p. 128. Le principal prisonnier fut relâché sans rançon, mais seulement le jour du traité de paix (16 juillet 1448).
- (16) Les trois chirurgiens, Rolet Freta, Jean Vienna et Louis Chappota soignèrent 20 blessés, parmi lesquels le banneret Rolet Chaucy, Jean Chassot de Villarsel, le prêtre dom Claude, un bourgeois d'Avenches renvoyé dans sa ville sans rançon. Les barbiers Vulli Scherrer et Petermann Graff soignèrent aussi trois blessés ; un autre, Hans Rothbard *meïga* Buchhorn ; un autre, Pierre Janin, soigna deux blessés de Givisiez ; Jean Morand soigna un blessé qui avait été terrassé par son cheval. Le barbier Hans von Francfort traita Peter, le garçon (valet) du capitaine Meyer qui avait blessé à la jambe, à Montagny, par un coup de flèche, et trois autres blessés. Un autre barbier, nommé Nicolas de Liège, avait, avec des tenailles, arrêté le sang de plusieurs blessés dans l'action de Montagny. On lui donna à choisir entre une paire de tenailles et 40 sols (*le sol (sou) est une monnaie de l'antiquité et de l'Ancien Régime, dont l'origine est le solidus romain*) ; il préféra 40 sols. Les dix chirurgiens, pour avoir traité 30 blessés, demandaient 157 livres 7 sols ; ils durent se contenter de 36 livres 5 sols. On écartela un homme de la seigneurie, nommé Rompler, coupable de trahison. On raconte qu'un Ulrich Gerwer, de Fribourg, frère du curé de Gessenay, se distingua tout particulièrement à Montagny. Comme récompense, on lui paya, ainsi qu'à sept compagnons, Hans Walliser, Strus, Friderich, Oswald, Hans Ulrich Armbruster, Martin de Gürtler et Henri Rod, une bone fête au cabaret. La dépense fut de 60 livres 10 sols 6 deniers, ce qui faisait 33 ducats (*le ducat est une ancienne monnaie d'argent et d'or circulant à l'origine dans l'Europe du Moyen Âge à partir du XIIème siècle et dont l'usage se perpétua jusqu'au début du XXème siècle, notamment dans l'Empire austro-hongrois. Son nom vient du latin médiéval ducalis. L'étymologie indique qu'il s'agit d'une monnaie à l'effigie d'un duc (dux) ou faisant mention d'un duché (ducat), de quoi abondamment se divertir. Il y avait pour 417 repas à l'auberge ! peu de temps après, il fut tué dans une rencontre avec les Bernois près de Chapelle-Rouge. La rançon de Rolet Chaucy fut de 200 florins d'or ; cette somme fut apportée du Piémont le lendemain de la Saint-Georges 1448 (23 avril) par un héraut qui eut un florin pour son vin. Pierre Stadler qui l'avait fait prisonnier eut aussi un florin. La rançon de Chassot fut de 100 florins. -un prisonnier, de Villarsel, ayant travaillé pendant sa détention à faire du bois de flèche, non seulement fut renvoyé sans rançon, mais on lui donna 2 florins de récompense.* (Notes extraites d'une chronique manuscrite, aux archives de l'Evêché).
- (17) Les comptes de reconstruction ont été copiés aux archives de Turin par M. Millioud, sous-archiviste à Lausanne.
- (18) Cette visite a été publiée par M. Millioud dans la *Revue historique vaudoise*, VII, 309.
- (19) Daguët, *Histoire de la ville et seigneurie de Fribourg*, p.155
- (20) Il nous a été impossible de retrouver la date exacte de cet incendie, mais dans les indominures (*terme utilisé par les commissaires pour signifier le sommaire des droits d'un seigneur, tel qu'ils sont rapportés au début des terriers, quernets ou reconnaissances*) du château de Montagny (Grosse de 1504, N° 126) on lit ces mots : *Primo castrum Montagniaci unacum fortaliciis, porpreysia, fossalibus, turris, ochiis et pertinetiis suis infra et circumcirca dictum castrum existentibus, quamvis in nuinam existat propter ignis incendium ; item molendinum antiquum demptum subtus dictum castrum existens unacum suis finagiis, aquariis et pertinentiis ; nullum censum datur, quia transfertum fuit in alium locum. - A tout instant, il est question dans cette grosse de la villa nova Montagniaci, villa nova burgi M., d'un local où l'on faisait boucherie (platea in qua dudum solebat esse quedam camera in qua*

ficebat masselus sita subtus donum capelle Conceptionis (l'église avait pour patron la Conception de la Sainte Vierge) *a parte superiori et carrerias publicas ex aliis partibus*. La maison des nobles Chausse, qui était ruinée en 1570 était près du cimetière du côté nord et est, le chemin tendant à la ville neuve dessous et les murs de la ville dessus. (Grosse de 1570).

(21)Voici ce que l'on trouve dans les comptes de l'époque :

Comptes du trésorier Hans Stoss, N° 211, du 22 jan. Au 24 juin 1508

P.13	denne Jehan Zacket umb die Brugkzu Montenach bi der mule zu machen	12 lb.		
P.14	denne Reno Frantze umb die brugk zu M. zu machen	15 lb.		
P.15	Den Kalkoffen zu M. zu tecken und für strow		15 s.	4d.
P.47	Der buw zu Montenach. Des ersten hatt Peter (Mumer) der Murer empfangen uff gut Rechnung	53 lb.		
«	Denne jacque Jacquet uf das Zimmerwerk	8 lb.		
	En tout	61 livres		

Comptes du trésorier Hans Stoss, N° 212, du 24 juin au 25 déc. 1509

P.12	Denne Zacki Zacket umb die Buw zu Montenach uff Erbler (<i>Arbogne?</i>) das Zimmer werk	2 lb.	17 s.	4 d.
P.19	Denne den Gryschnneyen (<i>nom probablement d'une famille ou d'un groupe de maçon</i>) uff den Buw gan Montenach und im Rathaus (in Freiburg)	459 lb.	1 s.	4 d.
B.20	Denne Jacoben Vöguilin für ein vass mit Win der Gryschnneyenn so das verding tun hand zu Montenach	26 lb.		
«	Denne so hand der Gryschnneyenn ouch empfangen uber das so hievor geschrieven stät	60 lb.		
«	Denne Rudolphen dem Karrer für ein stab Zwylch nund ein par Schuch ouch fur Zerung zu Montenach		19 s.	8 d.
«	denne ab den Gryschnneyenn uff gut Rechnung uber die vordrigen Summe	24 lb.	11 s.	

Comptes du très. Petermann Bugnier, N° 214, 25 juin - 25 déc. 1509

P.20	Denne Hans Vänner (<i>menuisier</i>) umb VI bettstatt und ein Stul gan Montenach	3 lb.	5 s.	
P.20	Denne meister Pantaleon für den Keller zu Montenach zu machen	5 lb.		
P.21	Denne Rudolphen dem Glaser umb VI Schibenpfester und VI rutenpfenster gan Montenach	50 lb.	5 s.	10 d.
P.21	Denne Jörg Glaser umb die Venster so er gemacht hat zu Montenach	35 lb.	14 s.	2 d.
P.22	Denne dem meister Pantaleon für sin Holz		2 s.	
P.23	Denne Wolfgang Burger umb IIIc 48 kacheln, tutt 20 lb. 6 s., den für machelon 5 lb., item für den Ofen zu Montenach und Macherlon 15 lb. u.s.w.	45 lb.	10 s.	
P.24	Denne Hansen von Kilchen uff das Werck zu Montenach	35 lb.	10 s.	

Comptes du même, N° 215. 25 janv. – 24juin 1510

Denne Werro dem galser uff das glaserwerk so er zu
Montenach hat gemacht uber, etc., 39 lb... verrechnet ist 25 lb.

Comptes, N° 228. 1516-1517

P.23 Denne Meister Michel für den Kachlen umb ein Ofen
zu Montenach 16 lb.

(Nous devons ces notes et d'autres encore, à M. l'archiviste Schneuwly que nous remercions de sa complaisance)

- (22) On donne 110 livres environ au charpentier Grosfort pour abattre 103 plantes et scier 21 billons (Tuschen). Le tailleur de pierres Pelet reçoit 520 livres pour 1'300 pieds de pierre dure qu'il a livrés déjà en 1748 et 1749 pour le château. Le maître meunier Hans Piller, à la Glâne, reçoit 640 livres pour 400 poutres ou planches (Laden) pour la construction qui se font à Montagny.
- (23) Cette gravure a été donnée jadis à M. le Doyen Reynaud par une grand'tante de M. le notaire Ernest de Gottrau.
- (24) Lors d'une visite faite il y a deux ans par la commission cantonale des monuments historiques, on a retrouvé divers vestiges des anciennes enceintes et fortifications du château et du bourg. Ils ont permis à M. le professeur Zemp de commencer un plan de reconstitution qui pourra être complété par les études et fouilles ultérieures.
- (25) Il appartenait à une famille de la branche des Castella de Delley. Il joua, dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, un rôle politique et militaire assez important. En 1768, il était major. Il fait à cette époque une vue du château pour le plan cadastral de Montagny, levé par le commissaire Biemann (Archives d'Etat). Une autre vue, qui est de lui aussi, se trouve dans un autre plan du domaine et des propriétés du château, plan qui appartient à M. le notaire E. de Gottrau. L'auteur habitait Montagny ; sa famille y possédait deux maisons, une ferme et des domaines importants. On connaît de lui deux recueils d'aquarelles, appartenant aujourd'hui à Madame Elisabeth de Gottrau. Dans l'un, il y a surtout reproduit diverses anciennes maisons de campagne de Montagny et des environs ; dans l'autre, des jardins vergers et autres fantaisies. Nous savons qu'il y a fait aussi plusieurs autres aquarelles très réussies, qui se trouvent actuellement dans quelques familles particulières. Nous avons vu de lui récemment une belle copie du Coutumier de Vaud. Il est à désirer que l'on mette en lumière la vie et les œuvres de cet intéressant artiste dont il est pour la première fois question, croyons-nous, dans le Fribourg artistique. Il a été jusqu'ici à peu près ignoré ; il mérite cependant d'être mieux connu.

[Terriers du bailliage d Oron - PDF Free Download \(docplayer.fr\)](http://docplayer.fr)

Plan terrier

Représentation d'un territoire permettant au commissaire de situer sur le terrain les parcelles décrites dans les terriers. Ces plans sont exécutés au XVII^e siècle à vue puis au XVIII^e siècle par relevés géométriques de l'arpenteur. Le plan terrier est de type cadastral.

Quernet

Dans toute rénovation, le vassal doit présenter un mémoire relatant l'état actuel de son fief. Pour les fiefs nobles, cette déclaration s'intitule quernet, aveu ou dénombrement. Par extension, le quernet désigne le volume où est consigné cette déclaration.